

« On retiendra de l'année 2016 deux faits marquants, l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris le 4 novembre dernier, et la COP22 qui s'est achevée le 18 novembre à Marrakech, montrant la pleine mobilisation d'une société civile active et déterminée.

Sur le plan de la diplomatie climatique, y compris en Europe, bien des efforts restent à fournir face à l'urgence climatique et la nécessité de mettre en œuvre l'Accord.

Tous les regards se tournent à présent vers la 23e conférence de l'ONU sur le climat qui sera organisée par les îles Fidji, et qui se tiendra exceptionnellement à Bonn (Allemagne), sachant que l'archipel du Pacifique n'est pas en mesure d'accueillir l'événement. Espérons que l'Alliance Terre-Mer s'en trouvera renforcée en faveur du climat. Mais d'ici là, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et du bonheur durable ! ».

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMAActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
DE RIO+20 ... A LA COP22
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

La 22e conférence sur le climat, COP22, s'est achevée le vendredi 18 novembre dernier. À Marrakech, la communauté internationale a réclamé un "engagement politique maximal" contre le réchauffement. Entre déception et avancées, la conférence climat a été bousculée par l'élection du climat sceptique Donald Trump. ([Communiqué de clôture de la COP22](#))

Rappel : Adopté en décembre 2015 par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

[- La 22ème Conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques \(COP22\) s'est tenue du 7 au 18 novembre à Marrakech, au Maroc. Ébranlée par l'élection de Donald Trump, l'assemblée des 197 délégations a su faire face et a adopté les deux principaux textes proposés par la présidence marocaine, à l'issue de ces deux semaines de conférence. Résumé des principaux enseignements.](#)

[- Près d'un mois après la COP22, l'Ambassadeur pour la négociation multilatérale Aziz Mékouar a présenté le bilan de l'événement le 15 décembre lors d'un déjeuner de presse. Selon lui, quoi qu'il arrive, le péril écologique est tel que même une défection américaine ne changerait rien aux engagements climatiques des signataires.](#)

- Responsable du pôle partenariat public-privé au comité de pilotage de la COP22, Saïd Mouline est directeur général de l'AMEE (Agence marocaine d'efficacité énergétique) et président de la commission énergie, climat et économie verte du patronat marocain. Quelques jours après la fin de la COP22, il tire le bilan de l'événement pour L'Usine Nouvelle qui l'a rencontré à Paris à l'occasion du colloque "Dans un espace euro-méditerranéen-africain en mutation, quel partenariat France-Maroc" organisé par l'ambassade du Maroc le 1er décembre.

- Antonio Guterres, qui succédera officiellement à Ban Ki-moon le 1er janvier 2017, a prêté serment lundi 12 décembre. L'ONU doit compter "davantage sur les personnes et moins sur la bureaucratie", a-t-il déclaré. L'ancien Premier ministre portugais Antonio Guterres, a affirmé que l'ONU devait se préparer à changer. « Il est temps pour l'ONU de reconnaître ses insuffisances et de réformer la manière dont elle fonctionne », a-t-il ajouté en recommandant des réformes dans trois domaines : maintien de la paix, aide au développement durable et gestion.

- Premier anniversaire de l'Accord de Paris : il y a un an, le 12 décembre 2015, l'Accord de Paris était adopté à l'issue de la COP21. Un an plus tard, cet accord destiné à lutter contre le changement climatique est déjà entré en vigueur. Mais ce record de rapidité ne doit pas effacer les efforts immenses restant à accomplir pour limiter le réchauffement de la planète à moins de 2°C.

- Les six prochains mois seront « déterminants » pour le climat. Telle est la conviction de Laurence Tubiana, l'ambassadrice de la France pour les négociations climatiques internationales. Lundi 12 et mardi 13 décembre, elle était invitée, comme d'autres acteurs clés de l'accord de Paris, à un colloque sur « les leçons de la COP21 pour la gouvernance mondiale », organisé dans la capitale par l'Académie diplomatique internationale et le Quai d'Orsay. L'enjeu : pérenniser la dynamique, alors que le climato-sceptique Scott Pruitt prend la tête de l'Agence américaine de protection de l'environnement.

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

De leur côté, les dirigeants de l'Union Européenne tentent d'accélérer le mouvement en faveur des politiques Climat :

- La commission « environnement » du Parlement européen a demandé le 14 décembre plus d'ambition pour le marché du carbone, qui régit les émissions de CO2 de 12 000 sites industriels. En adoptant à une large majorité le rapport du député écossais conservateur Ian Duncan, la chambre témoigne de sa volonté d'une réforme du marché du carbone plus ambitieuse que prévu

- Les projets visant à encourager les réductions d'émissions de gaz à effet de serre au travers du marché européen du carbone (SEQE ou ETS en anglais) ont été adoptés en commission de l'environnement jeudi 15 décembre 2016. Les députés européens proposent de réduire de 2,4% chaque année les crédits de carbone mis aux enchères, et de doubler la capacité de la réserve de stabilité du marché de 2015 afin d'absorber les surplus de quotas sur le marché.

- La Commission européenne a publié, ce mercredi 30 novembre, un train de mesures visant à décarboner son économie. Objectif: baisser d'au moins 40% les émissions communautaires des (toujours) 28 entre 1990 et 2030. En 8 questions, le JDLE analyse un programme qui doit encore être validé par le Parlement européen et le Conseil.

- Les eurodéputés écologistes ont présenté le 6 décembre un rapport de 100 pages, promouvant l'introduction de ressources propres écologiques pour rendre le budget européen plus indépendant des contributions des États membres. Les Verts avaient déjà voté contre le dernier budget à long terme, pour la période 2014-2020, et aussi contre celui qui le précédait. Leurs arguments : le niveau du budget est trop faible, le cadre n'est pas assez souple et écologique.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. Les décrets d'application du texte sont régulièrement publiés pour assurer sa mise en œuvre effective.

- Pour mieux comprendre le financement de la lutte contre le changement climatique et de la transition énergétique, une étude d'I4CE a recensé les investissements qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en France. L'édition 2016 de l'étude recense jusqu'à 32 milliards d'euros investis en faveur du climat en France en 2014. Pour donner un ordre de grandeur, cela représente environ 10% des investissements matériels en France cette année-là.

- Le Conseil national de la transition écologique (CNTE) a pris connaissance le 7 décembre du premier rapport annuel au Parlement relatif à la mise en œuvre de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015- 2020 (SNTEDD) qui fait notamment état d'une situation préoccupante pour les 4 enjeux écologiques majeurs (climat, biodiversité, ressources, risques sanitaires environnementaux). Le CNTE prend note des évolutions en matière de développement durable entre février 2015 et octobre 2016 et notamment de l'engagement de la France pour le climat, la transition énergétique et la biodiversité. Il émet un avis favorable à la remise de ce rapport au Parlement par le Gouvernement.

- La transition énergétique constitue une opportunité à saisir pour l'économie française, selon l'OFCE qui estime que des mesures en ce sens doivent être mises en œuvre dès le prochain quinquennat afin d'en tirer le meilleur profit. Selon les travaux menés par l'OFCE en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), "loin de peser sur les perspectives de reprise économique, la transition énergétique pourrait au contraire apporter un léger regain de croissance pour l'économie française au cours des trente prochaines années – et ce, dès le prochain quinquennat".

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Le Maroc et la Tunisie sont deux pays méditerranéens parmi les plus vulnérables aux changements climatiques. Leurs pertes, à l'horizon 2050, seront sérieuses.

- Après le CO2, le méthane est en train de devenir le gaz à effet de serre dont les effets sur l'environnement inquiètent le plus les chercheurs. Ce 12 décembre, plusieurs d'entre eux signent un éditorial dans le journal Earth System Science Data et publient une étude afin d'attirer l'attention sur ce gaz qui serait encore plus nocif que le CO2.

[- L'Arctique vient de connaître ses douze mois les plus chauds depuis le début des relevés de températures dans cette région en 1900, ce qui a entraîné une fonte de la banquise sans précédent et retardé la formation de nouvelle glace à l'automne. Entre octobre 2015 et septembre 2016, la température en Arctique a été en moyenne 3,5 degrés Celsius au-dessus de celle de 1900.](#)

[- Le réchauffement climatique pourrait engendrer une forte perte de carbone par les sols, plus qu'on ne le pensait jusqu'alors, selon une étude publiée jeudi 1er novembre dans Nature. Sous la forme de CO2 et de méthane, ces rejets pourraient atteindre l'équivalent des émissions étatsuniennes d'ici à 2050, accélérant encore plus le réchauffement.](#)

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

[- Dans la continuité d'une première rencontre C3D & ORÉE organisée en 2015 au Palais Bourbon, une seconde conférence qui s'est tenue le 5 décembre 2016 sur le thème « Nouveaux modèles économiques Après la COP22 : la feuille de route des entreprises » avait pour objectif de présenter les enseignements de la COP22 à Marrakech et ses suites, et les engagements concrets des entreprises dans le cadre de la feuille de route trajectoires 2°.](#)

[- Le 12 décembre dernier, le C3D organisait une conférence en partenariat avec TF1 et EY, sur le thème : « La finance investit le durable ». Plusieurs tables rondes se sont succédées avec une conclusion par Pascal Canfin, ancien Ministre, DG de WWF et auteur de plusieurs rapports et ouvrage sur les liens Finance et Climat.](#)

[- « Bilan COP 22, le Sommet de Marrakech : la conférence myriade ! » Retrouvez l'ensemble de la dépêche et des analyses du Comité 21.](#)

[- « COP22 : Quelles avancées pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris ? » Dossier de décryptage d'EcoAct – 12 décembre 2016](#)

[- « Brice Lalonde décrypte ce qu'il faut retenir de la cop22 » : Entretien avec Brice Lalonde, Conseiller spécial du Global Compact France et ancien Ministre. Il revient sur les temps forts de la COP22 et partage sa vision de l'avenir de la lutte contre le changement climatique.](#)

[- « Bilan de la COP22 : quelle coopération internationale sur le climat ? » Décryptage de l'IDDRI](#)

[- Le groupe de travail sur le reporting financier des risques liés au climat \(Task Force on Climate-related Financial Disclosure, TCFD\) a publié ce 14 décembre ses recommandations pour « aider les organisations à identifier et communiquer l'information nécessaire aux investisseurs, aux prêteurs et aux assureurs afin d'évaluer et de tarifer correctement les opportunités et les risques liés au climat », indique son communiqué. Le rapport se focalise sur « l'impact financier du changement climatique sur une entreprise, plutôt que l'impact d'une entreprise sur le changement climatique ».](#)

[- Bill Gates coordonne une coalition de riches donateurs engagés à investir plus d'un milliard de dollars dans des technologies innovantes dans les énergies propres pour combattre le réchauffement climatique, a annoncé lundi sa fondation. Ce fonds, appelé « Breakthrough Energy Ventures » \(BEV\) compte notamment parmi ses investisseurs Jeff Bezos, le patron et fondateur d'Amazon, le financier philanthrope George Soros, le Britannique Richard Branson, qui a créé](#)

Virgin et Mark Zuckerberg, PDG de Facebook. Ensemble, ce groupe pèse près de 170 milliards de dollars, selon une estimation de leur fortune par Bloomberg et Forbes. Le BEV « financera des avancées émergentes capables de produire des sources d'énergie économiques viables et sans émission de carbone », précise un communiqué de la Fondation Bill and Melinda Gates.

- Jean-Luc Moudenc, président de France urbaine, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, et Pascal Canfin, directeur général de WWF France, ont signé le 8 décembre à Toulouse une convention de partenariat "visant à renforcer les échanges entre les territoires urbains, engager des actions communes et partager des prises de position dans le domaine du développement durable et de la transition énergétique". Cette signature fait suite à des échanges initiés depuis début 2016, notamment dans le cadre des travaux de la commission "Développement durable et transition énergétique" de France urbaine.

- Après son tour du monde en avion solaire, Bertrand Piccard se lance dans la création d'une Alliance mondiale pour les technologies propres. L'aventurier veut susciter enthousiasme et croissance autour du développement durable. Entretien.

- Durant les mois de juillet, août et début septembre, l'équipe du plan climat de Lyon a mesuré la température et l'humidité de l'air dans la ville. L'objectif ? Mieux comprendre le phénomène d'îlot de chaleur urbain. Précisions de Luce Ponsar, chef de projet plan climat de la métropole de Lyon.

- Les acteurs du recyclage des déchets démontrent dans une nouvelle étude l'intérêt environnemental de leur activité. Une analyse de cycle de vie de tous les flux de déchets met en évidence les économies d'énergie et les émissions de CO2 évitées.

DE RIO+20 ... A LA COP22

Du Sommet de la Terre à Rio en 92... au Pavillon France Rio+20 en 2012 **De la COP21... à la COP22** (Cliquez [ici](#) pour lire la suite)

Présente à Rio en 1992 avec une délégation de chefs d'entreprises français pionniers du développement durable au moment du 1^{er} Sommet de la Terre, Sylvianne Villaudière a fondé en 2000 le cabinet Alliantis dont la vocation est de « tisser des alliances » et d'accompagner les décideurs en matière de stratégie de communication partenariale et RSE.

Fortement mobilisée à l'occasion des deux grands événements mondiaux du développement durable : Rio+20 et la COP21 à Paris... Sylvianne Villaudière était présente à Marrakech en tant que coordinatrice d'Entreprises COP22 présidée par Brice Lalonde.

Retour sur la COP22- Les synergies de la Coordination au rendez-vous

Au cours de cette année 2016, la coordination Maroc-France « Entreprises COP22 » a contribué aux dialogues, débats et synergies entre les réseaux français d'entreprises et les réseaux d'entrepreneurs, start up et créateurs marocains et africains concernés par les enjeux climat et la COP22. Retrouvez un retour en images sur le blog de la Coordination en cliquant [ici](#)

Blog de la Coordination Maroc-France « Entreprises COP22 » : www.entreprisescop22.wordpress.com

**Retrouvez ici les événements organisés pendant la COP22 à Marrakech
par la Coordination Entreprises COP22**



Jeudi 10 novembre : Conférence espace Club France Développement durable/Comité21

Titre : Quelle coordination, quelle mobilisation des entreprises pour la COP22 ?

*Christian Dubost, Directeur Développement Durable SNCF
lors du débat sur la Mobilité durable animé par Sylvianne Villaudière,
Coordinatrice Entreprises COP22
Agora MedCOP Climat le 12 novembre 2016*

Lundi 14 novembre : Soirée Coordination « Entreprises COP22 » Marrakech

Une centaine d'acteurs se sont retrouvés à cette occasion.

Légende Photo, de gauche à droite :

Jean Jouzel, ancien Vice-Président du GIEC

Bettina Laville, Présidente du Comité 21

Patricia Savin, Présidente d'Orée

Brice Lalonde, Président Coordination Entreprises COP22

Sylvianne Villaudière, Coordinatrice Entreprises COP22 et

Déléguée Générale du C3D

Nathalie Boyer, Déléguée générale d'Orée



Mardi 15 novembre : Conférence espace Club France Développement durable/Comité21



Titre : « Entreprises synergies entre acteurs et Coalitions pour l'après COP22 ? »

Légende Photo, de droite à gauche :

Brice Lalonde, Président Coordination Entreprises COP22

Louis Engel, Directeur Sécurité et Développement Durable, PAREXGROUP

Bertrand Sviderski, Directeur du développement durable de Carrefour

Thierry Fornas, Président d'Eco.Act

**Mercredi 16 novembre : Espace Conférence zone verte -
Side Event Coordination Maroc France « Entreprises
COP22 »**

Titre : « Climat et Transitions : opportunités pour l'emploi ! »

Légende Photo, de gauche à droite :

Asiz Derj, Président association RSO au Maroc

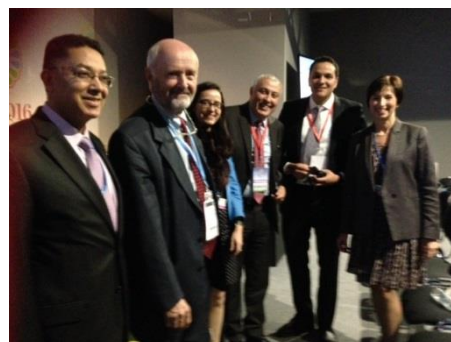
Brice Lalonde, Président Coordination Entreprises COP22

Hélène Valade, Vice-Présidente du C3D

Thami Ghorfi, Président de l'ESCA Maroc Ecole de Management

Hassan Fnine, Professeur GEC Marrakech-École de Management

Sylvianne Villaudière, Coordinatrice Entreprises COP22



Le Hub des Solutions Climat a lancé un nouvel appel à publication de solutions climat

Lancée dans le cadre de Solutions COP21, cette initiative s'est poursuivie pour la COP22. Cette plateforme accueille toutes sortes de solutions climat concrètes devant répondre à trois critères : être effectivement déjà mises en œuvre, avoir des effets positifs induits en matière environnementale et des co-bénéfices sociaux et économiques, et pouvoir être répliquées ou dupliquées dans d'autres contextes.

Les solutions sont classées par usages : se loger, s'alimenter, se déplacer, se divertir, communiquer, se former, travailler, maîtriser l'énergie, s'approvisionner, produire, recycler, couvrant le champ des possibles en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

Le Hub permet de mettre en ligne vos Solutions Climat et de suivre l'actualité des Solutions publiées.

Si vous y avez publié des Solutions en amont de la COP21, n'hésitez pas à les mettre à jour, si vous souhaitez en publier de nouvelles cela est possible le Hub des Solutions va être à nouveau mis en valeur <http://www.plateformesolutionsclimat.org> / Contact : Céline Martin - cemartin@hopscoth.fr

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Le 4 janvier 2017, Vœux du Collège des Directeurs du Développement durable (Paris)
- Le 16 janvier 2017, Vœux du Comité 21 (Paris)
- Du 24 au 26 janvier 2017, Assises européennes de la transition énergétique (Bordeaux)
- Les 24 et 25 Janvier 2017, Rencontres mobilité intelligente d'ATEC ITS France (Montrouge)
- Début 2017, 4ème Conférence environnementale organisée par le Ministère français de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- Février 2017, Restitution des états généraux de la mobilité durable
- Le 8 février 2017, Matinée Europe de Villes de France "Vers une économie circulaire pour les villes : enjeux et opportunités"
- Le 17 février 2017, Forum de l'automobile écologique avec le soutien de la Fondation Prince Albert II de Monaco dans le cadre du 1er Salon International de l'Automobile de Monaco (16 au 19 Février 2017)
- Les 14 et 15 mars 2017, 10ème édition de Produrable : « Innovation & partage: Vive la RSE ! »
- Du 30 mai au 5 juin 2017, Semaine du développement durable 2017
- Le 5 juin 2017, Journée Mondiale de l'environnement
- Du 19 au 23 juin 2017, Semaine européenne de l'énergie 2017
- Du 31 août au 1er septembre, Business and Climate Summit (BCS) (New Delhi – Inde)
- Du 17 au 19 octobre 2017, World Efficiency (Paris)

PUBLICATIONS

- [Une équipe de recherche internationale menée par le Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement a publié le 12 décembre un bilan complet des sources et puits de méthane. Selon cette étude, les émissions anthropiques de méthane représentent actuellement environ 60% des émissions planétaires. Ces résultats permettront de mieux évaluer la contribution du méthane à l'effet de serre et au changement climatique.](#)

- [« Climat : Un défi pour la finance » Les Petits Matins \(20 octobre 2016\) de Pierre Ducret et Maria Scolan. « Après la CDP 21, la finance est au coeur des négociations sur le climat. Maintenir le réchauffement en deçà de 2 °C nécessite en effet une réorientation massive des investissements : il faut cesser de financer les secteurs fortement émetteurs de carbone, privilégier les activités "vertes" et soutenir de nouveaux modèles économiques ».](#)

- [« Réinventer le progrès », Laurent Berger et Pascal Canfin, entretien avec Thierry Frémeaux, Les Petits Matins, 2016 ; En croisant leur regard ils entendent bien montrer ensemble que la transition écologique peut-être une opportunité au service des générations futures, mais aussi des générations actuelles, notamment en matière d'emploi et de travail.](#)

- [« Financer la transition énergétique », Alain Grandjean et Mireille Martini, les éditions de l'Atelier, 2016 ; Dans un cet ouvrage, Mireille Martini et Alain Grandjean rappellent une évidence : la première étape de la transition écologique est financière.](#)

- [Le changement climatique en BD, de Grady Klein et Yoram Bauman, Editions Eyrolles 2015 ; Un livre pédagogique et graphique qui permet de rendre accessible la question du changement climatique.](#)

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Alliantis a été co-fondateur avec Hopsotch de Solutions COP21, organisé à l'initiative du Comité 21 avec les membres et réseaux du Club France Développement durable.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis

25 boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tel : 01 44 56 09 56
www.alliantis.fr



www.solutionscop21.org